

COMPTE-RENDU de la CAPD du 18 juin 2020

L'IA-DASEN a ouvert la CAPD en indiquant que dans un contexte aussi difficile, il tenait à remercier chaleureusement les directeurs et les équipes pédagogiques ainsi que les IEN et équipes de circonscription. Il espère une stabilisation après lundi, pour que notre action d'enseignant.e. retrouve tout son sens et que la rentrée 2020 et l'année scolaire à venir puisse être préparées sereinement. L'assouplissement du protocole depuis hier soir est basé sur les remontées de l'ARS et de l'assurance maladie... la crainte d'une 2^{ème} vague semble de moins en moins exister...

Suite à de nombreux témoignages de collègues, le SE-UNSA est intervenu pour porter la colère des enseignants. Voici notre courte déclaration sur le sujet de la crise :

« Monsieur l'Inspecteur d'Académie, nous voulons juste vous exprimer notre colère, la colère de l'ensemble des enseignants.

Le Ministre, dans la journée de mercredi, vient d'inventer une nouvelle mesure, le mètre qui mesure moins d'un mètre...

Notre Ministre qui « a un jour une ou deux idées » et pour le reste, vous vous débrouiller sur le terrain, vient une nouvelle de fois de mépriser, d'humilier l'ensemble des acteurs locaux du service de l'éducation nationale (enseignants, directeurs.trices, IEN, IA même Rectrice, cf article dans le Dauphiné)... Quelle image donnons-nous vis-à-vis des parents à qui on dit tout et son contraire dans la même journée, vis-à-vis des mairies. Les enseignants, eux, sont en première ligne.

Maintenant le dialogue social, comme on l'appelle encore, et heureusement on vous remercie du côté du département pour tout le travail de dialogue que vous avez mené, ce dialogue social se résume à regarder BFMTV pour avoir des informations...

Bref le protocole est paru mercredi soir, sachant que les écoles sont occupées ce jeudi et ce vendredi, la nouvelle mise en place devra se faire une fois de plus pendant le WE **C'est STOP !**

Au lieu de donner à tout va les statistiques des professeurs soi-disant "décrocheurs", M Blanquer ferait bien de communiquer le pourcentage de collègues qui travaillent 7 jours sur 7 et tout cela à cause de sa gestion catastrophique et irrespectueuse de la crise.

Ce n'est pas sérieux, une fois de plus l'administration se repose sur les personnels, principalement les directeurs.trices d'école. Jusqu'à présent, si le retour à l'école a été possible, il a été uniquement basé sur le surinvestissement de la profession (pendant les vacances, les WE, les jours fériés, le soir...) au détriment de la vie familiale et de la santé des personnels... Mais cela le ministre ne le dit pas »

PROTOCOLE à partir du lundi 22 juin :

Le protocole définitif n'étant parvenu qu'hier soir à 21h, de nombreuses réunions sont programmées ce jeudi pour la mise en place de ce protocole. L'IA ne souhaite pas aller voir si tous les élèves reviennent et mettre la pression sur les équipes. Seul point de vigilance pour le DASEN : que tout élève qui se présentera lundi puisse être accueilli. Il n'y a pas besoin de refaire de sondage auprès des familles.

Section de Savoie

Question : Certains enseignants peuvent-ils continuer à être en distanciel ? Personnes fragiles, conjoint fragile, garde d'enfants ?

Réponse du DASEN :

- seuls les enseignants « fragiles » avec un certificat de leur médecin pourront rester chez eux
- dans les autres situations, les enseignants doivent revenir en classe

Question : S'il manque des enseignants dans certaines écoles, comment faire pour accueillir les élèves sans brassage des groupes ?

Réponse de l'administration : les TRB mais aussi les membres du RASED et les stagiaires sur la base du volontariat seront mobilisés.

Question : les enseignants reprennent leur groupe classe ? Qu'en est-il des fratries ?

Réponse des IEN : chaque enfant retrouve son groupe classe initial. C'est maintenant la règle...

La HORS CLASSE

Le DASEN précise que tout enseignant qui a travaillé « correctement » doit pouvoir y accéder avant de partir à la retraite. Cela ne veut pas dire que tout le monde doit avancer à la même vitesse. Il peut prendre la décision de bloquer ou à contrario de valoriser un enseignant après avis des IEN.

Le SE-UNSA est intervenu pour dire qu'il ne fallait pas qu'une décision de blocage soit immuable et que les collègues susceptibles d'être dans cette situation avaient besoin d'être accompagnés.

Madame Grumel a indiqué qu'il y avait toujours un accompagnement par l'IEN, les conseillers pédagogiques et le directeur et que bien souvent les difficultés étaient liées à un problème de santé.

Pour le SE-Unsa, tout le monde doit pouvoir accéder à la hors classe avant de pouvoir partir en retraite. Pour nous, comme nous le réclamons depuis le début, c'est l'AGS qui devrait être le premier élément de barème.

Le DASEN et les IEN regrettent que l'appréciation du 3^{ème} rendez-vous de carrière « soit figée dans le marbre » car cela n'a pas de sens. Les organisations syndicales ne peuvent qu'approuver car depuis plusieurs années elles demandent en effet que cette appréciation soit révisable afin de ne pas pénaliser les collègues qui pour certains n'ont pas eu ce 3^{ème} rendez-vous de carrière.

Madame Robin a rappelé le barème qui permet de classer les collègues. Les points de la valeur professionnelle sont ajoutés aux points d'ancienneté dans la plage d'appel. En cas d'égalité de barème, les discriminants sont dans l'ordre les suivants : l'AGS, le rang décroissant d'échelon, l'ancienneté dans l'échelon et la date de naissance.

Cette année ce sont 128 collègues : 25 hommes et 103 femmes qui seront promus à la Hors classe au 01/ 09/2020. L'IA n'a pas appliqué de ratio homme/femme comme les autres années, c'était une demande du SE-Unsa. Le SE-Unsa s'est toujours battu et se bat pour l'égalité homme/femme. Ceci doit passer par une meilleure reconnaissance dans la carrière des femmes.

Section de Savoie

Un collègue retraitsable a renoncé à sa promotion ce qui a permis à un.e autre collègue d'avoir une promotion. Une opposition de promotion pour un collègue. 2 valorisations ont été prononcées par le DASEN, c'est-à-dire des promotions de collègues un peu plus bas dans le tableau. Pour une personne, ceci était en fonction de son âge proche de la retraite. Le SE-Unsa accepte cet argument qui permettra à cette collègue de pouvoir sûrement partir avec une « meilleure » retraite... Pour le second collègue, c'est uniquement par rapport à sa situation professionnelle et pour avoir beaucoup « donné » à l'administration. Sans se prononcer contre ce collègue, le SE-Unsa a rappelé qu'il était défavorable à cette promotion pour deux raisons :

- Il y a déjà un tableau d'avancement où l'appréciation a une part trop importante. Il ne faut pas encore apporter de la confusion : comment dire que telle ou telle personne est plus méritante qu'une autre ? Il faut rester sur des éléments factuels qui sont le barème.
- Il faut être vigilant car le tableau de la hors classe est ouvert à tout le monde : il ne doit pas y avoir de postes ou de fonctions à privilégier pour une promotion en dehors du tableau d'avancement. Un enseignant qui est tous les jours face aux élèves n'est pas moins méritant que toute autre fonction... le SE-Unsa continuera toujours de le dire !!!

La barème du dernier promu était de 150 points avec une AGS de 24ans. Le départage s'est fait avec les autres discriminants, allant même jusqu'à la date de naissance.

RDV de carrière :

Le SE-UNSA est intervenu pour demander que les avis des IEN suite au rendez-vous de carrière de cette année scolaire soient connus avant les vacances d'été.

L'administration a saisi l'ensemble des avis des rdv de carrière qui se sont tenus avant le confinement mais attend de connaître la date de validation des avis qui sera fixée par le Rectorat. Madame Grumel précise que les vrais échanges professionnels se font au moment de l'entretien de carrière car l'avis lui est limité à 15 lignes. Le SE-UNSA regrette que les collègues ayant eu leur RDV de carrière ne puissent échanger avec leur IEN. Monsieur Ronchail rappelle que les enseignants peuvent émettre des remarques mais déplore aussi un temps trop long entre le RDV de carrière et la lecture du compte-rendu. Les IEN demandent à ce qu'il y ait à l'avenir plusieurs campagnes de lecture. C'est aussi la demande du SE-UNSA depuis des années.

La CLASSE EXCEPTIONNELLE

Les personnels devraient pouvoir consulter leur avis mais tout n'était encore pas prêt.

L'administration vient seulement d'avoir le contingent de promotion ! Les organisations syndicales souhaitent tout de même maintenir la date du 25 juin malgré le délai très court pour étudier les documents afin de ne pas pénaliser les enseignants « retraitsables » (qui attendaient pour certains de savoir s'ils étaient promus ou non avant de prendre leur décision finale).